pluie a fatalement un peu modifié ; mais le soir, une très intéressante conférence a été donnée par M. l'abbé Deschamps sur Bruxelles, le but d'une agréable excursion qui se fera aujourd'hui mercredi.

LA REORGANISATION DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS. — On nous demande d'informer les gens de métiers, désireux d'entrer dans la compagnie des sapeurs-pompiers, qu'ils pourront s'inscrire à la Mairie du 20 au 30 juin courant.

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

17 septembre 1603. — François de Lannoy, seigneur de Tourcoing, meurt sans postérité, laissant sa terre de Tourcoing et tous ses autres biens à sa tante Yolande de Lannoy, qui avait épousé, le 18 février 1560, Jacques de Croy. C'est ainsi que la seigneurie de Tourcoing est passée de la maison de Lannoy Molembaix dans celle de de Croy Solre.

LILLE

UN HOMME GRIEVEMENT BLESSE A LA GARE DE LILLE. — Mardi, vers une heure et demie de l'après-midi, le train numéro 1508 arrivant à une heure sept minutes, venant de Valenciennes, était refoulé vers les voies de garages de Sainte-Agnès. Un nommé Charles Beck, homme d'équipe, âgé de 24 ans, demeurant chez son oncle, M. Defrue, impasse des Doudaines, 1, qui travaillait au bout de la voie 2, fut renversé par le fourgon de queue et une partie du train lui passa sur le corps. Le malheureux a eu les deux jambes et le bras droit coupés. On l'a transporté à l'hôpital Saint-Sauveur dans un état absolument désespéré.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUFOSSEZ-AGACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Catherine AGACHE, veuve en premières noces de M. Henri-Joseph DEFONTAINE et en secondes noces de M. Georges-Philippe DUFOSSEZ, pieusement décédée à Roubaix, le 17 juin 1901, dans sa 78e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 19 courant, à huit heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à six heures et quart, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 20 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 44.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 20 juin 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-François TIERS, membre de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, décédé à Roubaix, le 8 juin 1899, dans sa 85e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 20 juin 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Raymond DERICK, décédé à Gabès (Tunisie), le 5 juin 1900, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 18 juin 1901

Présidence de M. Sée, vice-président

LES INCIDENTS D'ARMENTIERES. — Un des individus arrêtés au cours des bagarres de dimanche dernier, à Armentières, Charles Malbiancke, a comparu à l'audience des flagrants délits sous l'inculpation de rébellion. Me Gayet a demandé la remise de l'affaire, pour l'audition de témoins à décharge. Le Tribunal a renvoyé à huitaine et ordonné la mise en liberté du prévenu qui est bien noté et a deux fillettes à sa charge.

AFFAIRES DIVERSES. — Marie Béaghe, 16 ans, journalière, à Roubaix, rue de l'Epeule, cour Louis Frères, fraude de 1 k. de café à Wattrelos, sentier du Pâté, le 14 juin, vers dix heures et demie du matin, trois jours de prison avec sursis et cinq cents francs d'amende. — Léon Regnier, journalier, à Roubaix, a, lundi dernier, adressé à l'agent Dupont le mot de Cambronne : quarante-huit heures de prison avec sursis pour outrages.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING

Audience du mardi 18 juin

Président, M. Ch. Pollet

Assesseurs : MM. A. Glorieux et J. Flipo

LE COMPTAGE DES COLIS DANS LES EXPEDITIONS. — Les Compagnies de chemin de fer doivent-elles procéder au comptage des colis dans les expéditions en vrac ? Telle est l'intéressante question qu'est appelé à résoudre le Tribunal de commerce, question qui a été soulevée à propos d'une action intentée par MM. Lemaire fils, corroyeurs, contre la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Au début de l'année 1900, MM. Lemaire fils expédiaient, à destination de Zurich 2.100 collets de vaches, pesant chacun 3 kil. 500. A la gare de Tourcoing-les-Francs, on se refusa à compter les collets ; le poids déclaré, disait-on, devait seul suffire. C'est ce refus de procéder au comptage qui a donné lieu à l'instance.

Me Duvillier, mandataire de MM. Lemaire fils, invoque les articles 42 et 48 des tarifs ; le premier oblige l'expéditeur à déclarer le nombre, le poids et la nature des colis, et le second spécifie que le récépissé doit être conforme à la déclaration. Me Duvillier conclut à l'infraction de ces deux articles et réclame à la Compagnie du Nord 200 francs de dommages-intérêts.

Me Gambart, au nom de la Compagnie du chemin de fer du Nord, objecte qu'aucune disposition légale ne prescrit le comptage. L'article 10 de la loi du 13 mai 1863 dit que le récépissé doit mentionner la nature, le poids et la désignation du colis. Il n'est nullement spécifié que les colis doivent être comptés dans les expéditions en vrac : en pratique, cette opération du comptage, serait impossible à exécuter.

Nous ferons connaître la solution du litige.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LA SURVEILLANCE AU BOULEVARD GAMBETTA A TOURCOING

Tourcoing, 18 juin 1901.

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Veuillez m'excuser d'user de votre obligeance habituelle pour signaler à qui de droit le peu de surveillance et le manque de police qui existent au boulevard Gambetta, surtout à la rentrée et à la sortie des ouvrières. Celles-ci entendent trop souvent les insultes les plus ordurières en guise de galantes salutations, ce qui blesse en même temps les oreilles et les bonnes mœurs. Une surveillance sérieuse de la part de la police empêcherait certainement ces excès.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes empressées civilités.

Un Philanthrope.

A PROPOS DU CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET, A TOURCOING

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Au sujet du « Concours de chant du 14 juillet », certaines concurrentes paraissent se plaindre de la clause maintenue dans le règlement affiché ces jours derniers, du « morceau imposé » pour chaque catégorie, « ténors, barytons et basses ».

Cette mesure me semble, au contraire, très sage, en ce qu'elle met sur le même pied tous les chanteurs d'une même catégorie, facilitant, par le fait même, le travail un peu ingrat des jurés qui s'imposent, obligeamment, une tâche parfois dépourvue d'agrément.

Quant à l'inconvénient résultant d'un morceau qui pourrait ne pas absolument convenir à la voix d'un concurrent, la Commission ne se refuserait certainement pas à ce qu'un chanteur, exceptionnellement fasse transposer, d'un demi-ton, le morceau qu'il doit exécuter.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes et agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Un amateur de chant.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Une séance récréative au Cercle la Concorde. — La Conférence de Saint-Louis de Gonzague de l'Institut technique a donné mardi soir, dans la salle des fêtes du cercle de la Concorde, une charmante séance récréative, au profit des familles assistées.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'initiative des dévoués organisateurs qui lui ont offert un spectacle varié, intéressant, et d'un goût parfait.

Dans les premiers rangs des spectateurs on remarquait M. le chanoine Vassart, le savant directeur de l'Institut, entouré de ses professeurs et de plusieurs membres du Conseil d'administration.

Le programme, très bien composé, a été interprété avec entrain et talent par des étudiants transformés, pour la circonstance, en artistes amateurs et en véritables artistes.

La « Symphonie de l'Institut » a exécuté plusieurs morceaux avec un réel brio.

Dans la partie musicale MM. P. Binet (violon), L. Gangloff et And. Van Bierolict (piston et bugle). L. Gallier (ocarina), P. Lamant (piano), se sont fait applaudir par le public charmé. La note comique a été donnée très agréablement par MM. Th. Nys, J. Callewaert, tandis que MM. Comet et Ch. Parent ont déclamé avec beaucoup de sentiment deux monologues sérieux.

Avant l'excellente représentation d'une comédie en deux actes et inédite « Les valets diplomates », par les étudiants, représentation qui a obtenu un grand et très légitime succès M. J. Romanet du Caillaud, président de la Conférence, a prononcé une vibrante allocution pour remercier les assistants et féliciter ses camarades.

La soirée a été bonne pour tout le monde et surtout pour les malheureux.

TOURCOING. — Les concerts publics. — La Musique municipale et l'Orphéon « Les Trouvères », exécuteront sur la Grand'Place, le jeudi 20 juin 1901, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants : la Musique municipale : 1. « Le Roi des Mors », marche militaire (Gurtner). — 2. « Les Girondins », ouverture symphonique, (Litolff). — L'Orphéon « Les Trouvères » : 3. « Gaule et France », (Saintis). — 4. « Les Conspirateurs », (H. Demalander). — La Musique municipale : 5. « Capricante », marche de concert, (Wachs). — 6. « Les Francs Juges », ouverture (Berlioz).

NORD

ARRESTATION D'UN ESCROC DE COUVENTS A DOUAI. — Un escroc, Albert Herr, âgé de 41 ans, originaire de Nancy, qui se présentait dans les couvents et chez les ecclésiastiques pour y commettre des escroqueries, a été arrêté à Douai, au moment où il se présentait chez M. l'abbé Delgorge, aumônier du couvent des Carmélites.

L'INCIDENT DU CATEAU. — LE PROCES-VERBAL CONTRE Mgr MONNIER. — Des nouveaux renseignements qui nous arrivent du Cateau, il résulte que l'incident dont nous avons parlé avait été prémédité.

Samedi dernier, dans un café du Cateau, des braves gens, tranquillement attablés, causaient de l'événement du jour, c'est-à-dire de la conduite indigne du maire de Denain et de ses séides, contre Mgr l'archevêque de Cambrai.

Tout-à-coup, le commissaire de police qui se trouvait dans la salle élève la voix et dit : « Eh bien, moi, je donnerais beaucoup pour que pareille scène se reproduise demain au Cateau. »

Ces paroles étranges, étranges surtout dans la bouche qui les prononçait, provoquent une véritable stupéfaction et des protestations indignées. Notre homme les répète et les accentue avec une sorte de fureur.

Cette scène de cabaret, qui nous a été racontée par un témoin oculaire, fait connaître l'état d'âme de ce commissaire qui préparait déjà son glorieux exploit du lendemain.

MANIFESTATIONS ANTIRELIGIEUSES A L'OCCASION DES PROCESSIONS A WIGNEHIES. — De nouveaux incidents peu graves se sont produits, dimanche, à Wignehies, où avait lieu la deuxième procession de la Fête-Dieu.

Les catholiques s'étant rendus, au nombre de plus de 2.000, vers l'établissement de M. Baivie, où avait été élevé le reposoir, un groupe de socialistes, deux cents environ, les ont suivis, se livrant à des manifestations diverses. Parmi ces manifestants, on remarquait, entre autres, M. Bressy, adjoint au maire de Fourmies, et MM. Rousseau et Duthoit, conseillers municipaux de cette commune.

La police réussit à empêcher les manifestants collectivistes d'entrer dans la cour de l'établissement de M. Baivie.

Diverses altercations s'étaient produites sur le trajet de l'église au reposoir et même des cailloux ont été lancés contre les catholiques.

LES VOTES DE NOS SENATEURS. — Voici comment se sont répartis les votes des sénateurs du Nord dans les scrutins de la séance de lundi :

1° Scrutin sur la proposition de M. Bérenger, tendant à renvoyer à la Commission l'article 6 de la loi sur les associations. — Ont voté pour : MM. Claeys et Géry-Legrand ; ont voté contre : MM. Depreux, Dubois, Girard, Lecomte, Trystram, Viseur. — Le Sénat a repoussé la proposition par 141 voix contre 128.

2° Scrutin sur l'amendement de M. Bérenger, proposant l'ajouter dans l'article 7, au texte « en cas de nullité prévu par l'article 3, les mots, « et en cas de changement sans déclaration nouvelle de l'objet de l'association et d'infraction aux dispositions des articles 5, 6 et 11, ou de participation de l'association à des actes délictueux, ayant entraîné la condamnation d'un ou plusieurs de ses membres ». — Ont voté pour : MM. Claeys et Géry-Legrand ; ont voté contre : MM. Depreux, Dubois, Girard, Lecomte, Trystram. — Le Sénat a repoussé l'amendement par 178 voix contre 81.

LES VOTES DE NOS DEPUTES. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur la motion préjudicielle de M. Fleury-Ravarin, tendant au renvoi au Gouvernement de l'article 19 du projet de loi concernant les taxes de remplacement des droits d'octroi de la ville de Lyon. La Chambre a repoussé par 315 voix contre 173.

Ont voté pour : MM. Barrois, Cochin, Dansette, Delaune, Guillain, l'abbé Lemire, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Plichon, Rogez. — Contre : M. Défontaine. — Se sont abstenus : MM. Cardon, Debève, Dron, Evrard-Eliez, Lepez, Pasqual, Sirot et Weil-Mallez. — Absents par congé : MM. Bersez et Loyer.

—— Scrutin sur l'ensemble du projet de loi concernant les taxes de remplacement des droits d'octroi de la ville de Lyon. La Chambre a adopté par 320 voix contre 97.

A voté pour : M. Défontaine. — Contre : MM. Cochin, Dansette, l'abbé Lemire, de Montalembert, Plichon et Rogez. — Se sont abstenus : MM. Barrois, Cardon, Debève, Delaune, Dron, Evrard-Eliez, Guillain, Lepez, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Sirot et Weil-Mallez. — Absents : MM. Bersez et Loyer.

NECROLOGIE. — Lundi, on eu lieu à Bertry, les funérailles de M. Fontaine-Herbet, président du conseil d'arrondissement de Cambrai.

—— M. Hennape, ancien maire de Nanterre, originaire du Cateau, vient de trouver la mort dans d'épouvantables circonstances.

Il revenait de Paris, dimanche, par le train qui part de la gare Saint-Lazare à minuit et quart. En gare de la Garenne, il crut être arrivé à Nanterre : il descendit. Mais sitôt qu'il fût sur le quai, il s'aperçut de son erreur. Le train s'ébranlait déjà. Pour ne pas attendre, à une heure si tardive, le train suivant, M. Hennape s'élança sur le marchepied du wagon. Mais il prit mal son élan et glissa sous les roues du train, déjà en marche. Il eut les deux jambes coupées. Il a expiré tandis qu'on l'amputait.

Tout le monde achète ses **Chapeaux de paille,** aux *Galeries Lilloises.* 87225

Fin de saison aux *Galeries Lilloises* : prix **très bas** pour tenter les acheteuses et solder rapidement les **Modes** et **Confections** pour Dames. 53546d

PAS-DE-CALAIS

UNE FERME DETRUITE PAR LE FEU A ERQUINGHEM-SUR-LA-LYS. — Un incendie, d'une très grande violence a détruit complètement la ferme de M. Charlot Meurisse, à Erquinghem-Lys. Les pompiers ont dû assister impuissants à ce sinistre. C'est la troisième fois, depuis le mois juin 1900, que le feu éclate dans la ferme. Aussi, la gendarmerie a ouvert une enquête. Les dégâts sont très importants ; ils atteignent environ 12,000 francs.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE. — Séance du 19 juin. — LA QUESTION DU REPOS DOMINICAL. — (De notre correspondant). — Il y a eu aujourd'hui, à la Chambre, un court mais intéressant débat à propos du repos dominical. Il a été provoqué par la proposition Hellepute, relative au repos dominical, proposition qu'il s'agissait de prendre en considération.

MM. Newjean et Huysemans, de la gauche modérée, ont combattu la prise en considération en faisant valoir que la proposition était contraire au texte constitutionnel d'après lequel nul ne peut être forcé par la loi de participer aux pratiques d'un culte.

M. Huysmans a dit : « M. Vandervelde ne veut plus qu'on mange ni ne boive le dimanche entre chose que du pain ou du thé. Lui aussi ajoute aux commandements de Dieu : « Le dimanche ne mangeras de viande chaude. » (Hilarité).

Les catholiques veulent mettre dans la loi les commandements de Dieu et de l'Eglise. Les socialistes veulent y introduire les dogmes socialistes. Entre les deux, le vieux parti libéral restera fidèle à ses traditions et combattra les empiètements d'un côté comme de l'autre. (Exclamations ; tumulte). »

MM. Woeste et Hellepute ont répondu en faisant ressortir que la seule interprétation logique du texte constitutionnel est, en ce qui concerne le repos dominical, celle-ci : nul ne peut être empêché de travailler le dimanche ; mais la loi peut empêcher de faire travailler dans les établissements industriels et commerciaux. Ceux qui ne travailleront pas dans ces établissements demeurent libres de violer en travaillant ailleurs le commandement de l'Eglise relatif aux repos du septième jour. Il n'y aura pas, de par la proposition, observation imposée de la pratique d'un culte.

M. Hellepute a rappelé qu'en 1889, plusieurs membres de la droite avaient proposé de réviser l'article 15 pour éviter le reproche d'inconstitutionnalité à propos du repos dominical. La proposition fut repoussée parce qu'on la considérait inutile.

Les socialistes ont appuyé la proposition Hellepute et M. Vandervelde a lancé à la gauche doctrinaire les dures vérités : « Jamais les libéraux n'ont voulu la liberté pour les ouvriers. Ils obligeaient ceux-ci à écrire leurs livrets de syndicat, ils les obligeaient à travailler au-delà des heures dues et à des jours non ouvrables. C'est la conséquence du laisser-faire ; c'est la justification de l'intervention de la loi. »

Au moment du vote, à trois heures, la Chambre ne s'est plus trouvée en nombre. La séance a été levée.

L'ANNIVERSAIRE DE WATERLOO. — LE COMITE FRANCO-BELGE SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — Le Comité Franco-Belge de Waterloo s'est rendu à Genappe, mardi matin. Il a été reçu à la gare par M. le notaire Berger, bourgmestre, et plusieurs notables de la ville. Au cimetière de Ways, paroisse proche de Genappe, une couronne d'orchidées a été déposée sur la tombe du général comte Duhesme, qui, le 18 juin 1815, commandait la Jeune Garde dans les plaines de Mont-Saint-Jean. L'après-midi, le Comité, accompagné de nombreux touristes, a visité le champ de bataille.

GAND

LA CRISE INDUSTRIELLE A GAND. — La crise de l'industrie textile gantoise n'est pas près d'être conjurée. Les grands établissements chôment deux ou trois jours par semaine ; les fabriques de moindre importance ne travaillent que quelques heures par semaine. Dans beaucoup de familles de tisserands, règne une profonde misère noire ; le salaire hebdomadaire est, en moyenne, de sept à huit francs.

La crise vient de s'étendre à l'industrie cotonnière. Les administrateurs des filatures Texas, Van Acker et Motte ont prévenu leurs ouvrières que, désormais, ils ne pourront travailler que cinq jours par semaine.

BRUGES

M. L'ABBE HECTOR HOORNAERT, curé du Béguinage vient d'être nommé, par le gouvernement espagnol, chevalier de l'ordre royal de Charles III.

FURNES

UN VICINAL DE FURNES A LA PANNE. — Une nouvelle ligne vicinale sera établie sous peu de Furnes à la Panne avec arrêt au Pélican. Les communes intéressées ont toutes envoyé leur adhésion.

La concession de la ligne de Poperinghe à Furnes sera demandée aussitôt que la Société Nationale des chemins de fer vicinaux aura approuvé les plans qui lui sont soumis.

TURNHOUT

UN MUSICIEN ASSASSINE. — La Société des Fanfares de Oostmalle revenant d'excursion, a été assaillie lundi soir à la sortie de Wechel-der-Zande, par une bande de jeunes garnements. L'un des musiciens, Louis Van Langenberg, âgé de 40 ans, a été frappé d'un coup de couteau dans le dos. Le malheureux a eu le poumon perforé et est mort quelques instants après. La victime laisse une veuve et sept enfants. L'assassin est recherché.

RECKEM

NECROLOGIE. — Les obsèques de M. J.-B. Vandenbroucke, bourgmestre de Reckem, dont nous avons annoncé la mort inopinée, auront lieu ce matin à dix heures, en l'église paroissiale de Reckem.

TOURNAI

ORDRE JUDICIAIRE. — Par arrêté royal du 14 juin 1901, M. J. Wilbaux, greffier-adjoint surnuméraire au Tribunal de première instance de Tournai, est nommé greffier adjoint au même Tribunal, en remplacement de M. Hoornaert, appelé à d'autres fonctions.

COURTRAI

UN MACHINISTE ECRASE PAR UN TRAIN DE MARCHANDISES. — Lundi soir, vers onze heures et demie, un machiniste du chemin de fer, Jules Malfait, âgé de 40 ans, a été tamponné par un train spécial de marchandises venant d'Ypres. Malfait, ayant été libre pendant la journée de lundi, était allé s'assurer du service qu'il devait faire le lendemain. Pour rentrer chez lui, Porte de Menin, il longea la voie ferrée et fut surpris par le train dont nous avons parlé. Quand on le releva, le malheureux fonctionnaire avait la main droite écrasée et portait au sommet de la tête une grave blessure qui, de l'avis du médecin, met sa vie en danger. La victime de cet accident est mariée et père de cinq enfants.

ANTOING

UNE MORT SUBITE. — Lundi matin, à sept heures, la femme de M. Laurent, percepteur des postes, se rendit à la chambre de son père, M. Motte, rentier, pour l'éveiller avant le passage du train de Bruxelles qu'il devait prendre. N'obtenant pas de réponse, elle pénétra dans la chambre et constata avec effroi que M. Motte ne donnait plus signe de vie. On croit qu'il a succombé à la rupture d'un anévrisme.

MOUSCRON

L'INAUGURATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU CERCLE OUVRIER SAINT-JOSEPH aura lieu dimanche prochain 23 juin. Voici le programme de la solennité projetée : le matin à neuf heures et demie, départ de « La Mouscronnoise » et des membres du Cercle ouvrier pour l'Eglise. A dix heures, le Cercle Gounod exécutera en l'église Saint-Barthélemy, la messe de Saint-Louis, de Théodora de la Hache. Le soir, à deux heures et demie, réunion place de la Gare, formation du cortège ; à trois heures, départ par les rues de la Station, de Tournai, des Moulins et Saint-Pierre. Les habitants de ces diverses rues sont priés de pavoiser leurs maisons. A quatre heures, concert donné par la Fanfare communale « Les Amis Réunis » de Pecq, dans les jardins du Cercle ouvrier ; conférence donnée par M. l'avocat Bonjean de Bruxelles ; grande fête de gymnastique par « La Mouscronnoise ».

PECQ

PENSION. — Par arrêté royal, une pension de 1.448 francs est accordée à M. J.-B. Reumont, ancien instituteur communal à Pecq, demeurant actuellement à Templeuve.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LA COURSE DE FOULLIERES. — Voici les résultats de la course de 125 kilomètres qui a eu lieu, dimanche dernier, à Foullières (Nord), et qui avait réuni cinquante-sept partants : 1er, Julien Olivier, de Roubaix, en 3 h. 57 ; 2e, Benart, de Béthune, en 4 h. 01 ; 3e, Delesalle, de Lens, en 4 h. 05 ; 4e, Galvain, de Lens, en 4 h. 05 2/5 ; 5e, Caron de Valenciennes, en 4 h. 04 ; 6e, Lesenne, de Valenciennes, en 4 h. 05 ; 7e, David, de Valenciennes, en 4 h. 05 ; 8e, Dufour, de Valenciennes.

UNE EXCURSION AU NORD-TOURISTE. — Le Comité des excursions du « Nord-Touriste » organise pour dimanche prochain 23 juin, une nouvelle sortie qui aura pour but le bois de Phalempin. Le groupement se fera au siège social, 46, rue Saint-Georges, Roubaix, à six heures du matin. Tous les membres de la société sont priés de prendre leurs dispositions pour y participer.

LE NEGRE BAT ELLEGAARD. — Lundi, au Vélodrome d'Avon, Major-Taylor a battu deux manches sur trois, Ellegaard le Danois, qui est considéré actuellement comme le coureur européen le plus en forme et dont beaucoup de sportsmen font leur favori dans le Grand-Prix de la République.

LE GRAND-PRIX DE LA REPUBLIQUE. — La Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France a ainsi établi la composition des séries préparatoires du Grand-Prix de la République qui sera couru les 23, 27 et 30 juin, au Vélodrome du Parc-des-Princes, à Paris :

1re série : Grogna, Vanoni, Balajat, Colombo ; 2e série : Van den Born, Ferrari, Soler Amat ; 3e série : Ellegaard, Eros, Mathieu, Hummel ; 4e série : Huber, Broka, Dei, Mercier ; 5e série : Seidl, Ruinart, Anzani, Brécy ; 6e série : Jacquelin, Ciselet, Vasserot, Cerval ; 7e série : Arend, Deleu, Guignard, Gentel ; 8e série : Momo, Schilling, Jue, Dangla ; 9e série : Protin, Prévôt, Trante, Dirheimer ; 10e série : Conelli, Bourotte, Porta, Breton ; 11e série : Tommaselli, Didier-Naute, Gaveau, Michiels ; 12e série : Howard, J.-B. Louvet, Millo, Rossetti.

Avec un tel ot de concurrents on peut prévoir l'intérêt exceptionnel que présenteront ces épreuves.

AUTOMOBILISE

LA COURSE PARIS-BERLIN. — C'est dans quelques jours que sera donné le départ de la grande épreuve automobile organisée par l'Automobile-Club de France et l'Automobile-Club d'Allemagne sur le parcours Paris-Berlin, soit 1.200 kilomètres. Pour la catégorie voitures le parcours se fera en trois étapes : premier jour, jeudi 27 juin : Paris à Aix-la-Chapelle : 467 kilomètres ; deuxième jour, 28 juin : Aix-la-Chapelle à Hanovre : 445 kilomètres ; troisième jour, 29 juin : Hanovre à Berlin : 300 kilomètres. Pour les touristes le départ sera donné samedi prochain 22 juin et le parcours devant être fait en huit étapes, l'arrivée se fera également à Berlin, le 29 juin. Plus de 220 engagements sont parvenus aux organisateurs.

COURSES A PIED

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Résultats de la réunion de dimanche dernier : 100 m. plat handicap : 1re série, 1er Waeles (4) ; 2e Bellon (scratch). — 2e série : 1er Frasez (2) ; 2e Fersa (scratch) ; 3e Dubly (2). — Finale : 1er Fersa (scratch) ; 2e Frasez (2) ; 3e Waeles (4).

Saut en longueur scratch : 1er Fersa, 5 m. 88 ; 2e Waeles ; 3e Bellon.

110 m. haies : 1er Bellon.

Lancement du Disque : 1er Dubeaurepaire ; 2e Dubly et Fersa, dead-heat ; 4e Renaux.

800 m. plat scratch : 1er L. Dubly ; 2e Becquart ; 3e Fersa ; 4e Vandendrische, 2'26".

Lancement du poids : 1er Screpel ; 2e Dubeaurepaire ; 3e Fersa.

LE RACING-CLUB ROUBAISIEN AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE. — C'est dimanche prochain 23 juillet qu'auront lieu sur le superbe terrain du Racing-Club de France, au bois de Boulogne, à Paris, les championnats annuels de course à pied et sports athlétiques organisés par l'Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques : Nous apprenons que le Racing-Club Roubaisien enverra une équipe d'athlètes pour prendre part à ces importantes épreuves : ce sont MM. Alphonse Screpel, pour le lancement du poids ; Albert Dubeaurepaire, pour le lancement du Disque : V. Waeles, pour le 110 m. haies ; P. Bellon, pour le 400 haies ; Frasez pour le 400 plat et Mandu pour le 800 plat. Nous souhaitons bonne chance à nos concitoyens et espérons qu'ils se classeront honorablement. A noter que le Racing-Club Roubaisien est le Club de province qui envoie le plus de représentants aux championnats de France.

TIR

Le défi lancé par les Amis Réunis de la Croix-Rouge ayant été relevé par les France-Tireurs Neuvilois, ces deux sociétés se sont mesurées hier chez M. Van Acker, à Neuville-en-Ferrain. Voici le résultat : les France-Tireurs sont restés vainqueurs sur toute la ligne, battant leurs adversaires de 5 et 13 points. Nos félicitations à ces derniers ainsi qu'à leur dévoué président, M. G. Desrousseaux.

CROIX. — De même que les tirs précédents, celui qui a eu lieu dimanche après-midi, chez M. Léon, « A la Guinguette du Créchet », a obtenu un légitime succès, grâce au dévouement des organisateurs qui n'avaient rien négligé pour sa réussite. Quarante tireurs s'étaient donné rendez-vous au stand, et les prix ont été vaillamment disputés. On sait que la mise était de 3 francs. Voici les noms des vainqueurs : 1er prix, Leclercq, Roubaix ; 2e, Lamblin, Croix ; 3e, Leclercq, Roubaix ; 4e, Louis Laman, Roubaix ; 5e, Jendarmegri, Wattrelos ; 6e, Vancampen, Croix ; 7e, un canard gras, Descamps ; 8e, un canard sauvage, Léon, Créchet.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — La société de chez Bauduin a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle organise un beau concours de coqs le dimanche 30 juin. — Trente sociétés y prendront part. Ce sera, sans contredit, le plus beau de la saison. Les amateurs qui désirent y prendre part doivent se presser pour prendre leur mise. Quinze sociétés sont déjà inscrites. 75651d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Résultats de concours :

ROUBAIX. — Orléans. — Organisé par les Deux Roubaisiennes, chez M. Hervan, rue Stéphenson. 321 pigeons lâchés à 6 heures, par M. Leman, convoyeur. — 1er prix, Joby, n8p ; 2e, Pruvoet, 4p ; 3e, Delannoy, p ; 4e, Delmotte, 4p ; 5e, Bouchez, p ; 6e, Decottignies, 3p ; 7e, Delespierre, 8e, Kackenberghe, p ; 9e, Catteau ; 10e, Dyckers ; 11e, Duhem, 5p ; 12e, E. Catteau, 5p ; 13e, Nutte, 2p ; 14e, Mareaux, 5p ; 15e, Dyckers, 2p ; 16e, Carroy ; 17e, Destobbelaere ; 18e, Dupont, p ; 19e, Gons, p ; 20e et 21e, Tassart, p ; 22e, Bayart, p ; 23e, Glorieux, 5p ; 24e, Dujardin, 5p ; 25e, Millescamps, p ; 26e, Deronne, p ; 27e, Carpentier, p ; 28e, Staels, p ; 29e, Petit, p ; 30e, Leleu, 2p ; 31e, Dekeyser ; 32e, Staels ; 33e, Parent ; 34e, Wibaux, p ; poules à 2, 3 et 5 francs hors concours : Catel, Duquenne, Bouloigne, Delmotte. — Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 47 avec une vitesse de 1.125 mètres 53 à la minute ; le dernier à 10 h. 00'14" avec une vitesse de 1.077 mètres 38.

—— Concours de semaine sur Chantilly, organisé par les Amis Réunis de chez Vandistat, rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix. — 621 pigeons lâchés à 5 h. 20, nord-ouest, par M. Verpraete, convoyeur. — 1er prix, Lambreck, U.4p. ; 2e Manjot, 3p. ; 3e Dufour, 5p. ; 4e Dancoisne, 5p. ; 5e Robbe, 5p. ; 6e Bayart, 6p. ; 7e Stoffin, 4p. ; 8e Petit, 2p. ; 9e Dervaux, 5p. ; 10e Gilmant, 3p. ; 11e Decolère, p. ; 12e Capart, 2p. ; 13e Mangin, 5p. ; 14e Procureur, 3p. : 15e Marissal, 3p. ; 16e Selosse ; 17e Vanneste ; 18e Dufour, 3p. ; 19e Marescaux, 4p. ; 20e Deboschère, 3p. ; 21e Marrissal, 2p. ; 22e Gilmant, 2p. ; 23e Basseiet, 4p. ; 24e Spriet, 3p. ; 25e Deleroix, 3p. ; 26e Destobblare, p. ; 27e Selosse, H. ; 28e Blonde, p. ; 29e Demeulenaere, H. ; 30e Maquet, p. ; 31e et 32e Vandistat ; 33e Vanderveile, p. ; 34e Onops ; 35e Dujardin, p. ; 36e Hollemaert, p. ; 37e Demeulenaere ; 38e Gilmant, p. ; 39e Samain, 2p. ; 40e Lonfed, p. ; 41e Dalbenon ; 42e Devriendt ; 43e Leconte ; 44e Duhamel ; 45e Desbouvries, p. ; 46e Dupont, p ; 47e Vandistat, p. ; 48e Deboschère, p. ; 49e George ; 50e Robbe, p. ; 51e Bachy, p. ; 52e Vanderrielle ; 53e Samain A., p. ; 54e Derick, p. ; 55e Stoffin 56e Dhalluin ; 57e Mandet ; 58e Caby 59e Lemoine ; 60e Vandistat ; 61e Dhondt ; 62e Jeansone ; 63e Vandistat ; 64e Carlier ; 65e Baas ; 66e Cornille. — 1re série de 4 pigeons, Gilmant ; 1re série de 3 pigeons, Vandistat ; 1re série de 2 pigeons, Dufour. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 00'16" avec une vitesse de 1090 m. 67 à la minute ; le dernier à 8 h. 14'55" avec une vitesse de 1.001 m. 36 à la minute.

—— Concours d'Orléans du 16 juin, donné par la société l'Espérance, au « Souvenir de Crimée », rue de l'Epeule, chez M. Ravesteyn. 1032 pigeons lâchés à 5 h. par beau temps, calme, par M. Verpraet, convoyeur. — 1er prix, Marquant ; 2e, Declercq ; 3e, Robbe ; 4e, L. Desmarchelier ; 5e. Vancomerbecke ; 6e, Caudron ; 7e, Leclercq ; 8e, L. Desrousseaux ; 9e, H. Catteau ; 10e, Baas ; 11e, J. Lefebvre ; 12e, E. Roussel ; 13e, F. Regnier ; 14e, Lienart ; 15e, E. Dujardin ; 16e, Denoyette ; 17e, Delhoutre ; 18e, T. Leconte ; 19e, Poissonnier ; 20e, Meyckuise ; 21e, Deberghe ; 22e, Plançon père ; 23e, Prudhomme ; 24e, H. Godart ; 25e, P. Delcroix ; 26e, Laloy ; 27e, Delhoutre ; 28e, Blanche ; 29e, Assemaine ; 30e, Dancoisne ; 31e, Blanche ; 32e, Gaufel ; 33e, Rammaert ; 34e, Bayart ; 35e, J.-B. Nys ; 36e, Vanquathem ; 37e, L. Leclercq ; 38e, Vannasse ; 39e, Wacrenier ; 40e, Rousselle ; 41e, Brocvielle ; 42e, Baas ; 43e, Denoyette ; 44e, A. Fournier ; 45e, Delcroix ; 46e, Debruyne ; 47e, Deldique ; 48e, Fourez ; 49e, Hazebrouck ; 50e, Roussel ; 51e, Hennion ; 52e Defrennes ; 53e, Segard ; 54e, Decock ; 55e, Machu ; 56e, Florin ; 57e, Lernis ; 58e, Baas ; 59e, Hennebaut ; 60e, Debœuf ; 61e, Laloy ; 62e, Deldique ; 63e, Danies ; 64e, Decourcelle ; 65e, L. Dhal ; 66e, Lathuy ; 67